

Le Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom) : en guise de faire-part de naissance

1 Historique

Bientôt centenaire, le REW (*Romanisches Etymologisches Wörterbuch*) de W. MEYER-LÜBKE rend toujours – et rendra encore pendant longtemps – d’incalculables services. Il existe toutefois, un demi-siècle après la tentative infructueuse d’un « nouveau REW » (cf. PIEL 1961), un consensus fort parmi les linguistes romanistes pour souhaiter la mise sur le chantier d’un nouveau dictionnaire étymologique panroman. La question a ainsi fait l’objet, lors du Congrès international de linguistique et de philologie romanes qui a eu lieu à Palerme en 1995, d’une Table ronde intitulée « È oggi possibile o augurabile un nuovo REW ? », animée par J.-P. CHAMBON et M. SALA et comportant en outre des contributions de J.-P. CHAUVÉAU, M. CORTELAZZO, X. LL. GARCÍA ARIAS, D. KREMER, M. PFISTER et I. VINTILĂ-RĂDULESCU. Dans la conclusion de cette Table ronde, on lit ceci : « Le besoin où nous sommes d’un ‘nouveau Meyer-Lübke’ a été plusieurs fois évoqué. Le secret espoir des organisateurs était que quelqu’un dans l’assistance se lève et dise : ‘C’est moi !’ [...] Mais cet espoir a été déçu... Alors que faire ? » (CHAMBON/SALA 1998 : 1019). Le *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom) se propose d’apporter une réponse collective à cette question restée ouverte depuis 1995.

2 Équipe

Le DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*) est une entreprise européenne, surtout franco-allemande, dont l’équipe a été constituée en 2007 par cercles concentriques autour des deux piliers de l’étymologie romane que sont le FEW et le LEI. Dirigé par les signataires de ces lignes, le projet est hébergé par le laboratoire ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française, CNRS/Nancy-Université) et par l’Université de la Sarre (Sarrebruck).

Le travail étymologique et lexicographique réalisé au sein du DÉRom est assuré par une équipe de rédacteurs, secondée par une équipe de réviseurs constituée de spécialistes des différents domaines géographiques de la Romania. L’équipe de rédaction réunit, outre les deux directeurs, LUCA BELLONE (Université de Turin), YAN GREUB (Fonds national suisse de la recherche scientifique), MARIA ILIESCU (Université d’Innsbruck), JOHANNES KRAMER (Université de Trèves), STELLA MEDORI (Université de Corse), JAN REINHARDT (Université Technique de Dresde) et MICHELA RUSSO (Université de Paris 8). Quant à l’équipe de révision, elle comprend JEAN-PIERRE CHAMBON (Université de Paris-Sorbonne) et GÜNTER HOLTUS (Université de Göttingen) pour la reconstruction et la synthèse romane ; WOLFGANG DAHMEN (Université de Iéna), CRISTINA FLORESCU (Institutul de Filologie Română «A. Philippide», Iași) et EUGEN MUNTEANU (Université de Iași) pour la Romania du Sud-Est ; ROSARIO COLUCCIA (Université de Lecce) et MAX PFISTER (Université de la Sarre) pour l’Italo-romania ; JEAN-PAUL CHAUVÉAU (ATILF) pour la Galloromania ; enfin REINA MARIA BASTARDAS I RUFAT (Université de Barcelone), MYRIAM BENARROCH (Université de Paris-Sorbonne), ANA ISABEL BOULLÓN AGRELO (Université de Saint-Jacques-de-Compostelle), ANA MARÍA CANO GONZÁLEZ (Université d’Oviedo), FERNANDO SÁNCHEZ MIRET (Université de Salamanque) et ANDRÉ THIBAUT (Université de Paris-Sorbonne) pour l’Ibéro-romania. L’encadrement informatique est assuré par GILLES SOUVAY (ATILF), tandis que la documentation repose sur les épaules de PASCALE BAUDINOT (ATILF) et de SIMONE TRABER (Université de la Sarre).

3 Principes méthodologiques

Confrontés à la lourde tâche de réécrire les quelque 10.000 articles du REW, nous avons retenu l'option stratégique d'une nomenclature sélective à élargir progressivement. Ainsi, durant sa première phase (2008–2010), le DÉRom se propose modestement de reconsidérer, à la lumière des acquis tant factuels que méthodologiques de la recherche en linguistique historique romane actuelle, les 488 bases étymologiques communes à l'ensemble des langues romanes (ou presque) recensées par I. FISCHER (1969 : 113-115) et d'en présenter l'analyse phonologique, sémantique et historique sous une forme lexicographique-informatique. Le résultat sera téléchargeable sur Internet au fur et à mesure de l'avancement de la rédaction, à l'adresse <http://www.atilf.fr/derom>.

Ces objectifs volontairement limités en termes de nomenclature sont toutefois compensés par une aspiration affirmée au renouvellement des principes méthodologiques de l'étymologie romane. En effet, prenant ses distances avec le classicisme et le graphocentrisme des dictionnaires étymologiques romans actuels, le DÉRom entend se mettre au service de la reconstruction du protoroman, car la reconstruction du lexique de l'ancêtre commun est la première raison d'être d'un dictionnaire étymologique consacré à une famille linguistique. Le DÉRom s'inscrit ainsi dans le cadre théorique de la grammaire comparée-reconstruction (cf. FOX 1995). Cette orientation, qui représente un aspect particulièrement ambitieux et novateur du projet, apparaît comme une nécessité dès lors que l'on accepte le postulat que « l'établissement des étymons des mots héréditaires correspond au segment de la recherche étymologique où celle-ci coïncide avec la grammaire comparée-reconstruction des parlers romans » (CHAMBON à paraître : 3). Toutefois, s'il est vrai que la grammaire comparée-reconstruction constitue une sous-discipline linguistique bien établie et dotée de principes et de méthodes éprouvées, elle n'a pas encore été appliquée, à ce jour, à l'étymologie romane. Ainsi l'ambition sous-jacente du DÉRom consiste à refonder, sur la base de la méthode comparative, l'étymologie du lexique héréditaire des langues romanes.

Cet ancrage théorique dans la grammaire comparée implique que l'analyse étymologique conduite dans le cadre du DÉRom commence nécessairement par la mise en œuvre des procédures de base de la méthode comparative : la mise en évidence des correspondances et l'établissement des proto-phonèmes. Cette reconstruction du signifiant est complétée par une reconstruction du signifié des étymons protoromans, selon les principes mis en pratique dans le domaine verbal par F.-J. KLEIN (1997).

L'option comparative présente des conséquences pratiques dans plusieurs domaines, et en particulier dans celui de la notation des lemmes : les signifiants des étymons portent tous l'astérisque, marque traditionnelle des étymons obtenus par reconstruction, et sont présentés en notation phonologique. Ainsi à l'entrée *annus* du REW correspond l'entrée */'ann-u/ du DÉRom, à *cadēre* */'kad-e/, à *dēcēm*, */'dɛke/, à *februarius*, */'fɛ'βr-ari-u/, à *pīrum*, */'pɪr-a/ et à *vīrdis* */'βɪrd-e/. À noter surtout une conséquence théorique : une fois la reconstruction protoromane soigneusement établie, il devient possible de comparer les étymons ainsi obtenus avec les données philologiquement établies du latin classique, ce qui constitue un avantage unique dont on dispose en linguistique romane par rapport à d'autres familles linguistiques. L'équipe DÉRom, faisant sienne l'appréciation de Y. MALKIEL selon laquelle « l'étymologie, poursuivie à un niveau suffisamment élevée » (MALKIEL 1976 : 968) fait partie de ces « choses que les romanistes savent faire fort bien quand ils s'y appliquent, qu'ils savent faire décidément mieux que n'importe quel autre groupe de savants » (*ibid.*), entend donc faire fructifier la situation particulièrement heureuse de la linguistique romane pour la linguistique générale.

4 Article-échantillon

À titre d'échantillon, nous invitons le lecteur à comparer l'article */'kad-e/ du DÉRom (ci-dessous ; pour une explicitation des sigles bibliographiques, cf. <http://www.atilf.fr/derom>), qui réunit des contributions de dix-huit linguistes romanistes venant de six pays européens, avec l'article *cadēre*/**cadēre* du REW (31935).

1451. **cadēre** « fallen », 2. ***cadēre**

2. Rum. *cădea*, vgl. *kadar*, it. *cadere*, friaul. *k'adér*, frz. *cheoir*, prov. *cazer*, kat. *càurer*, sp., pg. *caer*, npg. *cahir* ; rum. *se cade* « es schickt sich », vgl. 61. Das Wort ist im Lomb., Venez. und Rätorum. selten, in Frankreich durch *tomber*, *tumbá* mehr und mehr an die Peripherie gedrängt. — Ablt. : megl. *cazut* « Epileptiker » ; gen. *akeita* « unerwartet », malméd. *keās* « Erbe », log. *kaizzu* « Schlachthaus », freib. *tsiza* « Hanfabfälle » Gerig 63 ; afrz. *cheance* « Fall », « Zufall », *chance* « Glücksfall », afrz. *mescheant* « unglücklich », nfrz. *méchant* « böse », « schlecht », hauptsächlich pik. und ostfrz., dann in der Form der Schriftsprache in der ganzen westlichen Provence üblich, norm. *quête* « nach hinten zu überhängende Achtersteven » Behrens 378 ; norm. *kētin*, *gētin* « Apfel, der infolge eines Insektenstiches abfällt » Behrens 123, dol. *droit de chate* « das Recht des Pächters, Fallobst zu behalten » ; galiz. *cadoiro* « Wasserfall ». — Zssg. : piver. *arkeiča* « Abendnebel », « Dunst » Flechia, AGl. 18, 279. — M.-L., Rom. Gram. 2, 126 ; E. Weick, Lat. CADERE im Frz., 1922. (Obw. *t'idiš*, engad. *k'aiš* « junges, noch nicht trächtiges Schaf » *CADIX Huonder, RF. 11, 533 ist begrifflich und morphologisch bedenklich.)

*/'kad-e-/ « tomber »

I. Type flexionnel IIIb

*/'kad-e-re/ > **lig.** ['kaze] v.intr.

- « être entraîné à terre en perdant son
5 équilibre ou son assiette », **trent.** *cadre*,
ven. ['kaze], **tosc.** *cādere*, **pugl.** [kad],
salent. sept. ['kkādəri], **cal.** *cādere*, **sic.**
cādiri (tous LEI 9, 410-412)¹, **occit.**
10 «*c(h)aire*» (dp. 1259/1285 [Cerveri :
cayre] ; COM₂ ; Levy ; ALF 1311 [prov.] ;
ALP 134 ; FEW 2, 24b [occit. orient.])²,
cászér (fin 12^e/déb. 13^e s. [Daurel], Levy)³,

¹ Nous avons neutralisé la distinction pratiquée par le LEI entre « tomber » (sans complément circonstanciel) et « tomber quelque part » (avec complément circonstanciel). Cf. aussi roum. *a se cădea* v.pron. « convenir » (dp. 1563/1583 [Codicele Voronețean], DA), qui présente une construction syntaxique évolutive.

² Pour ce qui est des deux attestations que DAO 1, 56 lemmatise en *caire*, elles représentent *chai* prés. 3 et ne peuvent pas être attribuées à un l'un des deux types flexionnels.

³ On relève la forme «*c(h)a(z)er*» de *ca* 1150/1180 (ci-dessous II.) à *ca* 1441 (DAG 1, 63 [cazer « s'abattre (tempête) »] ; aussi Brunel-Chartes 129 ; 267 ; Pansier 3 ; FEW 2, 24b ;

agasc. *cadere* (1^{ère} m. 14^e s., LespyRécits 2, 28), **gasc.** «*càde*» (dp. ms. *ca*
15 1425 ; LespyRécits 1, 8 ; DAG 1, 63 ;
Palay ; ALF 1311 ; CorominesAran 179),
cat. *caure* (dp. *ca* 1400, DECat ;
MollSuplement n° 611 ; DCVB).

II. Type flexionnel IIIa

- 20 */'ka'd-e-re/ > **dacoroum.** *a cădea*
v.intr. « être entraîné à terre en perdant
son équilibre ou son assiette » (dp. 1482
[éd. 1577 ; *Psaltirea Scheiană*], Tiktin₃ ;
EWRS n° 249 ; DA ; Cioranescu n°
25 1262), **istroroum.** [ka'de] (dp. 1899,
Byhan,JIRS 6, 235), **méglénoroum.**
cādere (CapidanDicționar s.v. *cad* ;
WildSprachatlas 478), **aroum.** *cădeare*
(dp. 1770 [κάντου],
30 KavalliotisProtopeiria 93 ; Pascu n° 333 ;

AppelChrestomathie 203), mais la plupart du temps, l'accentuation est indécidable, de sorte qu'il peut s'agir aussi bien du type flexionnel I. que II. Nous avons donc choisi de ne mentionner ci-dessus sous I. et ci-dessous sous II. que les attestations que la métrique, la rime ou un contexte métalinguistique permettent d'attribuer à l'un ou à l'autre type.

- DDA₂ s.v. *cad* ; BaraAroumain n° 182), **istorom.** *kaj/kájo* (1954, DeanovićIstria), **dalm.** *kadár* (BartoliDalmatico 102 ; 187 ; 439 ; 481)⁴, **it.** *cadere* (dp. 1^{ère} m. 13^e s. 35 [Giacomo da Lentini], LEI 9, 429 ; DEI ; DELI₂)⁵, **frioul.** *ciadê* (PironaN₁₋₂ ; DESF ; Faré n° 1451)⁶, **afr.** *cadeir* (*ca* 1000 [SLégerA 231 : *cadit* prêt. 3] — *ca* 1310 [AiméHistNorm, GdfC : *cadirent* prêt. 6] ; 40 *ca* 1100 [RoIS² 3551 : *cadeir*] ; TLF ; GdfC), *cheoir* (fin 11^e s. [AlexisS² 425 : *chet* prés. 3] — 3^e qu. 15^e s. [EvQuenJe 293] ; Gdf ; GdfC ; TL ; AND₂ s.v. *chair*), **fr.** *choir* (dp. fin 14^e s. [FierPrM 280] ; 45 TLF)⁷, **frpr.** «*tsái*» (dp. 1^{ère} m. 13^e s. [*cheir*], SommeCode 104 ; FEW 2, 24ab ; HafnerGrundzüge 58 ; Marzys in GPSR 3, 604-609 ; ALF 1311 ; ALJA 133)⁸, **aoccit.** *c(h)azer* (*ca* 1150/1180 [*chazer* <: *saber*>, 50 var. <: *plazer*>], BernVentA 145 = Raynouard ; *ca* 1169/1228 [*cazer* <: *ser*>], AppelChrestomathie 14 ; 1225/1245 [*chazer* : «de la segunda conjugação»], DonPrM 171 ; *ca* 1288/1289 [*cazer* <:

⁴ Nous ne suivons pas ElmendorfVeglia, qui considère (sans avancer d'argument) dalm. *kadár* comme un italianisme. Le développement phonétique est régulier en dalmate, cf. BartoliDalmatico 419 (avec des parallèles comme SÜDÄRIOLU > *sedarul*, même si l'hypothèse d'un emprunt est évoquée) et 447.

⁵ Malgré REW₃ n° 1451, on ne rattachera pas ici log. *kaizzu* n.m. « abattoir », qui représente un hispanisme sans rapport avec notre famille lexicale (cf. DES s.v. *karnittséři* ; PittauDizionario 1 s.v. *caítza*). Pour ce qui est de sard. *kaíri*, que DOLR 3, 117 considère comme héréditaire, il s'agit d'un emprunt à l'espagnol ou à l'italien (cf. DES s.v. *kaíri* ; PittauDizionario 1 s.v. *caíri*).

⁶ Malgré DOLR 3, 117, romanch. *cro-dar/crunder/curdar* v.intr. « id. » n'est pas à rattacher ici, mais à protorom. */kor'röt-a-/ (Decurtins in DRG 4, 267 ; HWBRätoromanisch). Pour ce qui est de romanch. *cader* v.intr. « avoir lieu », il s'agit d'un emprunt à l'italien (Schorta in DRG 3, 5).

⁷ Défectif à partir du 16^e siècle (FEW 2, 29b) ; évincé du français standardisé oral (sauf dans *laisser choir*) par *tomber* (von Wartburg in FEW 13/2, 408a-409a, TUMB-).

⁸ «Le type *tsai* remonte à bas-lat. *cadēre* [...]. *Tsaire*, etc., a été assimilé aux verbes en *-re*, tels que *boire, faire, lire*» (Marzys in GPSR 3, 608).

- 55 *caber*>], Levy)⁹, **acat.** «*ca(d)er*» (*ca* 1200 [*Homilies* : *cader*] — fin 14^e s./15^e s. [BofarullDocumentos 94 (Tuglat) = DECat 2, 643 : *caer*]), **aesp.** *cader* (mil. 10^e s. [*Glosas de S. Millán* : *kaderát* fut. 3], DCECH ; 13^e s. [Gonzalo de Berceo], MenéndezPidalCid 1, 178), **esp.** *caer* (dp. *ca* 1140, MenéndezPidalCid 2, 522 ; Kasten/Cody ; DME), **ast.** *cayer* (dp. 1145 [ms. 1295], DELIAMs), **agal.** *cader* (1001 [*caderunt* prêt. 6] — 1106 [*kaderunt* prêt. 6], CoDoLGa), **gal.** *caer* (dp. 1228 ; DDGM ; Buschmann ; ALGa 160)¹⁰, **aport.** *cader* (1006 [*cadeu* prêt. 3], DiplomataChartae 120 = DELP₃), 70 *caer* (1152 — 1452/1453 ; LegesConsuetudines 1, 380 ; BoaventuraInéditos 1, 22 ; DELP₃ ; CunhaVocabulário₂ ; Houaiss), **port.** *cair* (1259 [*queir*], SalazarDocumentos 44 ; 75 dp. 1364 [*cajr*] ; CunhaÍndice ; CunhaVocabulário₂ ; Houaiss ; DELP₃)¹¹.

Commentaire. – À l'exception du sarde, du romanche et du ladin¹², tous les 80 parlars romans présentent des continuateurs réguliers de protorom. */kad-e-/, lexème verbal ayant le sens d'« être entraîné à terre en perdant son équilibre ou son assiette ».

85 Les issues romanes ont été subdivisées ci-dessus selon les deux classes de flexion dont elles relèvent : IIIb (infinitif */kad-e-re/) et IIIa (*/ka'd-e-re/)¹³. Le premier type

⁹ Cf. ci-dessus n. 3.

¹⁰ Le galicien connaît aussi un type secondaire (même s'il est attesté aussi dp. 1228, DDGM) et minoritaire *cair* (cf. ci-dessous n. 11).

¹¹ Le changement de conjugaison galégo-portugais *-er* > *-ir* ne remonte pas au-delà de l'époque médiévale (WilliamsPortuguese 162 ; PielEstudos 216 ; Malkiel, KRQ 33, 5-10 ; cf. aussi FerreiraGramática 1, 316, n. 406).

¹² Cf. respectivement n. 5 et 6 ci-dessus et ci-dessous.

¹³ Les parlars romans présentent aussi ça et là le type morphologique II (cf. LEI 9, 481-486 ; 497), qui ne semble toutefois pas remonter au protoroman (cf. RohlfGrammStor 2, 363). En tout état de cause, parmi les items cités LEI 9, 497, aocc. *quaira* fut. 3 (Boeci) et *caira* (Flam ;

90 morphologique (ci-dessus I), minoritaire, ne se trouve que dans des îlots des dialectes italiens septentrionaux, centraux et surtout méridionaux, en occitan¹⁴, en gascon et en catalan. Le second type
 95 morphologique (ci-dessus II.) couvre au contraire, du moins au Moyen Âge, l'ensemble de l'espace occupé par le type lexical. Cette répartition spatiale suggère que I est un type morphologique récessif,
 100 qui s'est maintenu dans des zones de recul correspondant aux domaines linguistiques les plus anciennement latinisés (cf. Raupach, LRL 2/1, 5-19 et surtout 8 [carte 1]), et qu'il constitue par conséquent la
 105 strate la plus ancienne, tandis que le type morphologique II, aréologiquement extensif, relève d'une innovation protoromane plus récente.

Les données du latin écrit peuvent
 110 confirmer cette chronologie. Le corrélat *cadere* du type flexionnel I est connu durant toute l'Antiquité (dp. Ennius, TLL 3, 16-32). Quant au second type flexionnel, son corrélat (*cadēre*) n'est attesté en latin
 115 écrit que dans l'Antiquité tardive (*cadebit* [4^e s.]; *cadeat* [ca 400]; TLL 3, 16; StotzHandbuch 4, 186).

Le même changement de classe flexionnelle ne s'observe qu'exceptionnellement à l'échelle panromane, à savoir dans deux autres lexèmes verbaux qui se signalent par leur haute fréquence : */kap-e-/ « prendre » et */sap-e-/ « savoir »¹⁵.

CroisAlb) ne permettent pas de poser un **cair*, mais se rattachent aux types flexionnels I. et II. ci-dessus; adauph. *cheir* (SommeCode 104) est l'ancêtre de frpr. 「*tsái*」 (ci-dessus II. et n. 8); pic. *cair* doit être interprété comme une réfection analogique (GossenGrammaire 67-68); cf. encore n. 5, 10 et 11.

¹⁴ Cette répartition géographique nous semble faire système (cf. ci-dessous). Nous excluons donc l'hypothèse de Coromines (in DECat 2, 643), selon laquelle occit. *caire* serait d'origine analogique et que “essent més tardà potser és casual la coincidència amb l'accentuació clàssica CADÈRE”.

¹⁵ Cf. MeyerLübkeGRS 2, § 126; REW₃ n° 1625 et 7586; von Wartburg in FEW 2, 247a et 11, 198b.

Dans plusieurs domaines linguistiques, des compétiteurs sont venus concurrencer, et dans certains cas évincer, les représentants de protorom. */kad-e-/ « tomber », que l'on suppose originellement (quasi) panprotoroman (à l'exclusion sans doute du protoroman régional de Sardaigne): protorom. */ru-e-/ (> sard. *riùere* v.intr. « id. », DES), */kor'rot-a-/ (> notamment romanche, cf. von Wartburg in FEW 2, 1227b-1228b, 130 *CORRÖTARE et ci-dessus n. 6) et 135 */tumb-a-/ (> surtout lad. *tomè* v.intr. « id. » [dp. 1763, Kramer/Fiacre in EWD], français, francoprovençal, occitan et gascon [von Wartburg in FEW 13/2, 140 404a-406b, TUMB- I 2]), dont le sens originel est « faire la culbute »¹⁶.

Bibliographie. – REW₃ n° 1451; Ernout/Meillet₄ s.v. *cadō*; von Wartburg 1936 in FEW 2, 24a-31a, CADÈRE; 145 GarcíaDiego s.v. *cadere*; Lausberg-Sprachwissenschaft 1, § 150; 1, § 173-175; 2, § 314-318; 2, § 375-377; 3, § 790; HallPhonology 72; Faré n° 1451; Malkiel, LatVulg 1, 167-179; SalaVocabularul 542; StefenelliSchicksal 226-227; DOLR 3 (1993), 117-118; Urso/Cornagliotti/Hohnerlein 2004 in LEI 9, 408-498, CADÈRE/CADÈRE.

Signatures. – Rédaction: Éva 155 BUCHI. – Contributions ponctuelles: Rosario COLUCCIA; Xosé Lluís GARCÍA ARIAS; Yan GREUB; Jean LAFITTE; Michela RUSSO; Wolfgang SCHWEICKARD; Thomas STÄDTLER; 160 Monika TAUSEND; Heinz Jürgen WOLF. – Révision: *Reconstruction et synthèse romane*: Jean-Pierre CHAMBON. *Romania du Sud-Est*: Wolfgang DAHMEN; Cristina FLORESCU. 165 *Italoroman*: Max PFISTER. *Galloroman*: Jean-Paul CHAUVEAU. *Ibéroroman*:

¹⁶ Dans la partie nord-orientale du domaine dacoroumain (Moldavie et Bucovine), *a cădea* s'est vu évincer par *a pica*, dont le sens originel est « couler goutte à goutte » (cf. Tikin₃; REW₃ n° 6494 *PIKK-).

5 Références bibliographiques

- CHAMBON à paraître = JEAN-PIERRE CHAMBON : Pratique étymologique en domaine (gallo-)roman et grammaire comparée-reconstruction. À propos du traitement des mots héréditaires dans le TLF et le FEW. In : [Volume de mélanges en l'honneur d'un collègue] à paraître.
- CHAMBON/SALA 1998 = JEAN-PIERRE CHAMBON/MARIUS SALA (dir.) : Tavola rotonda. È oggi possibile o augurabile un nuovo REW ?. In : GIOVANNI RUFFINO (ed.) : Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza (Centro di studi filologici e linguistici siciliani, Università di Palermo 18-24 settembre 1995). Tübingen 1998, vol. 3, 983-1023.
- FEW = WALTHER VON WARTBURG et al. : Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen sprachschatzes (25 vol.). Bonn et al. 1922–2002.
- FISCHER 1969 = IANCU FISCHER : Fondul panromanian. In : ION COTEAU (dir.) : Istoria limbii române 2. Bucarest 1969, 110-116.
- FOX 1995 = ANTHONY FOX : Linguistic Reconstruction. An Introduction to Theory and Method. Oxford 1995.
- KLEIN 1997 = FRANZ-JOSEF KLEIN : Bedeutungswandel und Sprachendifferenzierung. Die Entstehung der romanischen Sprachen aus wortsemantischer Sicht. Tübingen 1997.
- LEI = MAX PFISTER/WOLFGANG SCHWEICKARD (dir.) : Lessico etimologico italiano. Wiesbaden 1979–.
- MALKIEL 1976 = YAKOV MALKIEL : Perspectives d'un renouvellement de l'étymologie romane. In : MARCEL BOUDREAULT/FRANKWALT MÖHREN (éd.) : Actes du XIII^e Congrès international de linguistique et philologie romanes tenu à l'Université Laval (Québec, Canada) du 29 août au 5 septembre 1971. Québec 1976, vol. 1, 967-986.
- PIEL 1961 = JOSEF MARIA PIEL : De l'ancien REW au nouveau REW. In : Lexicologie et lexicographie françaises et romanes. Orientations et exigences actuelles (Strasbourg, 12-16 novembre 1957). Paris 1961, 221-239.
- REW = WILHELM MEYER-LÜBKE : Romanisches Etymologisches Wörterbuch. Heidelberg ³1935 (¹1911–1920).